



22/12/2025

MONTIVILLIERS ATTRIBUE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT POUR SON NOUVEAU QUARTIER

Après plusieurs phases de concertation et une procédure de mise en concurrence menée de janvier à novembre 2025, la Ville de Montivilliers a désigné le concessionnaire chargé de réaliser le nouveau quartier, situé à l'ouest du secteur de la Belle Étoile.

Pour rappel, ce projet de nouveau quartier a connu de nombreuses évolutions au fil du temps : en 2009, la Ville initiait un projet de 1 000 logements sur environ 60 hectares, à l'ouest de Montivilliers, à proximité du quartier de la Belle Étoile, entre les hameaux de Réauté et Fréville et lançait les acquisitions de terrain. Le projet a été modifié une première fois en 2014, passant de 1 000 à 525 logements. En décembre 2019, une première procédure de zone d'aménagement concertée avait été lancée pour ces 525 logements. Elle a été déclarée sans suite en juillet 2021 afin de permettre l'élaboration d'un nouveau cahier des charges conforme aux attentes des Montivillonnaises et Montivillonnais, élaboré en concertation avec les habitants, restituant une partie du terrain à l'agriculture de proximité et plus exemplaire en termes d'écologie et d'énergie.

Cette concertation s'est déroulée en plusieurs phases, d'abord, dès 2022, de manière volontaire pour la révision du projet en amont de la rédaction du nouveau cahier des charges, puis de manière réglementaire dans le cadre de la procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du 28 novembre 2024 au 18 mars 2025. La Ville a ainsi pu faire évoluer le projet pour répondre à ses ambitions qualitatives et environnementales. Le futur quartier comprendra 428 logements sur 15 hectares, mêlant habitat collectif et individuel, terrains à bâtir, et s'inscrira dans le cadre du label « Habitat et Qualité de vie ». Ce programme comportera 25% de logements sociaux et 15% de logements en accession sociale, dont 44 terrains à bâtir à prix maîtrisé.

C'est le candidat EDIFIDES qui a présenté l'offre la plus qualitative, adaptée aux demandes de la Ville, prenant en compte l'ensemble des objectifs attendus pour le nouveau quartier. La société EDIFIDES supportera les risques financiers liés à l'opération. La Ville de Montivilliers récupérera ainsi les 6 millions d'euros qui avaient été engagés depuis 2010.

Maintenant que le concessionnaire a été désigné, un maître d'œuvre va pouvoir être recruté, afin de réaliser les plans d'aménagement et lancer les études nécessaires à la réalisation de ce projet. De nouvelles étapes de concertation interviendront dans cette phase, dès 2026.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr